



Supplément d'Istres magazine n°34

istres.fr

ENTRESSEN infos

➔ **Sommaire**

VIE LOCALE

- ➔ La rentrée 2018-2019 **P. 2**
- ➔ Compte rendu du conseil de quartier **P. 3**
- ➔ Hommage à Antonin et Florian **P. 3**
- ➔ Retour sur les fêtes votives **P. 5**
- ➔ Création des jardins familiaux **P. 6**
- ➔ Logement : du "nouveau à Entressen" **P. 6**

PORTRAIT / **P. 4**

- ➔ 3 questions à Enzo, meilleur apprenti de France

SPORTS ET LOISIRS / **P. 7**

- ➔ Boulodrome Marcel-Josuan

AGENDA / **P. 8**

- ➔ Du 15 septembre 2018 au 23 décembre 2018

→ Édito



François BERNARDINI
Maire d'Istres

Vice-président de la Métropole
Aix-Marseille Provence
Président du Conseil de Territoire
Istres-Ouest Provence

Les conditions d'étude de nos enfants sont déterminantes pour leur réussite. Depuis toujours, j'ai à cœur de proposer le meilleur sur le plan pédagogique mais aussi en termes de confort et de qualité de vie à l'école. Cela se traduit notamment par un programme d'entretien et de rénovation soutenu de nos bâtiments scolaires et par la mise à disposition de personnel municipal en quantité largement supérieure à ce que l'Education Nationale ou la réglementation réclament : 1 ATSEM par classe, plus de 100 animateurs périscolaires, 100 agents d'entretien, 1 assistante scolaire et 1 factotum par école... à Istres, 41% de l'ensemble du personnel municipal travaille auprès des enfants !

Malgré les changements liés à la mise en place de la métropole, j'ai tenu à ce que les transports scolaires demeurent gratuits pour tous les jeunes istréens.. Désormais la couverture du réseau auquel les enfants et les étudiants ont accès gratuitement est même étendue à toute la métropole hors Marseille. C'est sur le budget du conseil de territoire Istres Ouest Provence, que je préside, que la dépense correspondante sera imputée.

Ce numéro d'Entressen Info, modernisé comme Istres magazine, évoque du nouveau concernant le logement dans le village. Je tiens, en tant que maire et en tant que Président de Ouest Provence Habitat, à proposer une offre qui corresponde aux besoins de la population qui évoluent sans cesse : jeunes adultes quittant le foyer familial, divorces, vieillissement... 85% de ces nouveaux logements à Istres ou à Entressen sont d'ailleurs occupés par des Istréens ou des Entressennois.

Rentrée des classes



**La Clé des champs
qui a vu la rénovation,
pendant l'été,
de la chaufferie.
Coût :**

23 000 € TTC

Pour plus de confort à l'école

Pour offrir toujours plus de bien-être à l'école, la municipalité investit chaque année des moyens importants, dédiés à la modernisation et la rénovation des infrastructures, mais aussi au service de l'apprentissage des enfants. Des améliorations apportées grâce au plan numérique et les vidéos projecteurs interactifs, le déploiement des selfs à la place des restaurants scolaires, sans parler des moyens humains importants mis à disposition des écoles (ATSEM)...

En plus de l'entretien régulier des locaux, la ville réalise les travaux les plus importants pendant les vacances d'été pour préserver les enfants et les équipes pédagogiques des nuisances.

Aussi, durant cet été, la ville a mis en place 2 ventilateurs dans chaque classe pour améliorer le confort dès les premières chaleurs. À noter également les travaux de rénovation de la chaufferie de l'école la Clé des champs.

Cette année encore, les écoliers continueront d'avoir accès gratuitement au réseau Ulysse, mais aussi à un réseau plus vaste ! En effet, bien que la Métropole Aix-Marseille Provence ait décidé de créer un "pass" valable sur tout le réseau de transport métropolitain, au tarif de 60 €, François Bernardini, en sa qualité de Président du territoire Istres-Ouest Provence, a décidé de prendre en charge cette dépense, en accord avec les 5 autres maires. Une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat des familles !

Enfin, soucieuse d'assurer toujours plus de sécurité des passagers au quotidien, la régie municipale des transports a réalisé une vidéo pour sensibiliser les enfants et leurs accompagnateurs aux consignes de sécurité qui doivent être appliquées dans les bus. Le film, d'une durée de 6 minutes, a été tourné avec les enfants de l'accueil de loisirs, et le concours du service animation de la ville.

Bien que non-obligatoire, tous les chauffeurs de la ville ont d'ores et déjà été formés. Par ailleurs, une intervention en collaboration avec la Police Municipale pourrait également être mise en place cet automne, dans le cadre de la sécurité routière aux abords de l'école.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte rendu du conseil de quartier

Le 5 juin dernier, le conseil de quartier d'Entressen fut un moment propice au dialogue entre l'équipe municipale et les forces vives du hameau. Les grands chantiers en cours ou à venir ont été abordés.

Parmi les projets structurants évoqués, il a été question du déploiement de la fibre optique à Entressen (plus de 65% d'habitations déjà raccordées), de la mise en place d'une permanence d'un conseiller funéraire (voir p. 7), ou encore des travaux de réhabilitation des locaux du boudrome Marcel-Josuan, inaugurés le 23 juin dernier (voir p.7).

Par ailleurs, la modification de la collecte des ordures ménagères aux Aubargues et rue des Farigoules a également été abordée. Ainsi, 17 bacs ont été répartis dans ces deux secteurs, en prenant compte du volume des déchets

produits. Un nouveau dispositif qui met fin au ramassage "en porte à porte". La collecte est maintenue à 5 jours hebdomadaires.

Les conditions climatiques de ces derniers mois ont généré un risque de grêle plus important que la normale. Ainsi, certains habitants du hameau ont pu sentir les nuisances liées au bruit des canons anti-grêle acquis par une trentaine d'arboriculteurs. Le conseil de quartier fut donc l'occasion de rappeler les objectifs de ces engins, en échangeant avec un représentant des agriculteurs : prévenir et désamorcer les épisodes de grêle. En cas de risque, les canons envoient des ondes de choc dans l'atmosphère pour transformer la grêle en pluie. Un dispositif sans danger, permettant de sauver les cultures, les jardins des particuliers et les biens matériels.

Hommage à Antonin et Florian

Pour rendre un hommage permanent à Antonin Heintz et Florian Benard, deux adolescents d'Entressen, disparus tragiquement le 10 octobre 2014 dans un accident de la route, le maire d'Istres, François Bernardini a dédié samedi 2 juin, leur mémoire au terrain multi-sports du hameau qui désormais porte leurs noms. Un moment emprunt d'émotion en présence de nombreux Entressennois autour de leurs familles et de leurs proches, de celles et ceux qui les ont connus, leurs amis et membres de leurs équipes sportives.



Une preuve d'amour



Céline TRAMONTIN
Adjointe de quartier d'Entressen
délégée à l'agriculture

Le 10 octobre 2014, disparaissaient deux enfants du hameau, Antonin Heintz, 14 ans et Florian Benard, 16 ans, d'un dramatique accident de la route.

Les Entressennois nombreux avaient alors témoigné un hommage et leur soutien aux familles meurtries, lors d'une marche blanche.

Depuis leur disparition, leur souvenir ne nous quitte plus et pour qu'il demeure et vive dans le cœur des Entressennois, nous avons voulu leur dédier un lieu de vie, symbole de leur attachement au sport, leur passion.

Le terrain multi-sports, qui porte leur nom depuis le 2 juin dernier, où nous étions nombreux rassemblés, est une nouvelle preuve d'amour que nous leur témoignons, pour que leur mémoire soit à jamais associée au village qui aurait tant aimé les voir encore grandir.

3 questions à Enzo, jeune entressenois meilleur apprenti de France



Enzo Tramontin, Entressenois, 17 ans, a reçu le 19 juin la médaille d'Or décernée par le jury du Meilleur apprenti de France. Une distinction remarquable et disputée. Rencontre avec un passionné de chaudronnerie, aujourd'hui en route pour un tour de France des Compagnons du Devoir.

Comment s'est fait ce choix d'orientation professionnelle ?

Enzo : *“J’ai toujours été manuel et voulu rentrer rapidement dans la vie active. Au départ je savais pas vraiment vers quoi me tourner, je savais juste que je ne voulais pas rester des heures à apprendre derrière un bureau. Et puis il y a deux ans, j’ai découvert le métier grâce à un stage en chaudronnerie à RS Inox à Istres. J’ai tout de suite accroché et compris que j’avais trouvé ma voie. Depuis septembre 2015, j’ai intégré les Compagnons du Devoir et RS Inox a accepté de me prendre en alternance.”*

Comment avez-vous décroché la médaille d'Or du meilleur apprenti de France en chaudronnerie ?

Enzo : *“En réalisant une manche d’aspiration, thème imposé par le concours. La médaille d’Or a été une belle surprise, mais aujourd’hui après avoir obtenu mon CAP, je me concentre et continue d’apprendre. Après RS Inox, je suis maintenant aspirant dans le cadre du tour de France des Compagnons du Devoir à Nantes. Mais dans les 5 années que compte le tour, je devrais effectuer une étape à l’étranger avant d’espérer devenir compagnon.”*

Quels conseils donneriez-vous à celles et ceux qui souhaitent s’engager dans ce genre de démarche ?

Enzo : *“Il faut pas mal de passion et aimer les travaux manuels. Il vaut mieux être précis, patient et savoir écouter ceux qui sont passés par là avant nous. On évite des erreurs et on gagne du temps. Persévérer, faire et refaire pour toujours s’améliorer et également avoir la chance d’être entouré de gens qui vous font confiance. Après le reste viendra avec le temps.”*

FESTIVITÉS

Retour sur les fêtes votives



Abrivado du Club Taurin Paul Ricard

Entressen, le cœur en fête

Après la première salve festive lancée par la Fête du foin et le rutilant festival "Vieilles bécanes, Vieilles guimbardes", le cœur du village a vibré avec les fêtes d'Entressen du 29 juin au 2 juillet, prolongées par la semaine bouliste organisée par la Boule Sauvage au boulodrome flambant neuf (voir page 7).

Des fêtes lancées en beauté par l'élection de Miss Entressen, remportée cette année par Lola Giangrasso, devant Lucinda Hoareau, 1^{ère} dauphine et Alexia Le Guédard, 2^e dauphine, en présence de Mélanie Girard, Miss Entressen 2016 (en 2017 pas d'élection faute de candidates).

Malgré une panne électrique imputable à Enedis, qui a contraint à l'annulation du spectacle cabaret de l'orchestre Méphisto le premier soir, la fête s'est poursuivie avec les animations taurines et l'abrivado organisée sur l'avenue de la Crau.

Les fêtes organisées par le comité des fêtes d'Entressen, avec le soutien logistique de la ville offrent chaque année, grâce à la mobilisation des bénévoles, un florilège de rendez-vous conviviaux qui savent rassembler.

Lola Giangrasso, miss Entressen 2018



Élection miss Entressen 2018



Le sens du partage



Michèle WORMÈS
Conseillère municipale
Chargée de l'animation du village
d'Entressen

"Entre fête et tradition, Entressen a su une fois de plus faire battre le cœur du village, grâce aux rendez-vous proposés par les acteurs de la vie du hameau, le comité des fêtes, le CSAPM qui fêtait ses 40 ans, "Vieilles bécanes, vieilles guimbardes", le club taurin, la Boule Sauvage... avec le concours de la municipalité.

La fête du foin particulièrement réussie cette année, les fêtes votives qui ont retrouvé leurs miss, la soirée mousse pour les plus jeunes, des manèges toujours autant plébiscités, des soirées spectacles, l'abrivado, les courses camarguaises et la semaine bouliste ont permis de partager tous ensemble, de beaux moments de convivialité.

Après un été très ensoleillé, voici venu le temps de la rentrée et la préparation des fêtes de fin d'années, le marché de Noël, le chemin des crèches, la soirée calendale, le spectacle de Noël, la soirée gospel... Autant de rendez-vous autour desquels j'aurai plaisir à vous retrouver nombreux."

BIENTÔT

Un jardin partagé

« Si tu veux être heureux toute ta vie, cultive ton jardin », dit un proverbe chinois.

À Entressen, le Centre Social et d'Animation Pierre-Miallet (CSAPM), propose depuis la rentrée, une nouvelle activité avec le jardin partagé.

Partager les savoirs et les techniques, c'est le but de ce jardin nouvellement créé à Entressen sur une parcelle de 700m² mise à disposition par la municipalité.

Situé à côté du centre social, clôturé et alimenté en eau, ce jardin est déjà équipé de sa cabane à outils qui n'attend plus que les jardiniers amateurs.

C'est Ludo Molla, animateur au CSAPM qui a en charge cette activité qui commencera début septembre. Le règlement intérieur sera élaboré en concertation avec les adhérents du centre social afin de « construire ensemble ce jardin » précise Ludo.

Un petit verger est envisagé et la technique de la culture en butte sera privilégiée, le tout sans utilisation de pesticide.

« Je suis là pour guider les adhérents. À eux de proposer les cultures qu'ils désirent mais toujours avec l'idée d'une économie collaborative. On se donne les techniques, on se prête les outils... et bien sûr on se partage les récoltes ».

Venez découvrir cette nouvelle activité le samedi 15 septembre à l'occasion de la journée portes ouvertes du centre social. Les dons d'outils en bon état ou de graines sont les bienvenus pour lancer l'activité. Un composteur, fabriqué par Ludo Molla, destiné à récupérer les petits déchets végétaux (gazon tondu, épluchures, restes de fruits sans pépin, fleurs, feuilles d'arbres...) existe aux abords du parking du Centre social et pourra servir de compost pour les futures plantations du jardin partagé. Des incivilités font que certains habitants y jettent tout et n'importe quoi alors que des containers poubelles adéquats se situent juste à côté.



Tarifs des adhésions au CSAPM :

Tout public : 12 €

Famille : 26 €

Chômeurs et moins de 18 ans : 5€

LOGEMENT

Du "nouveau" à Entressen



85%

des logements sociaux neufs sont attribués à des Istréens ou Entressennois

La résidence "Le Domaine de Vert-Pré"

Pour répondre aux besoins de logements des Istréens et Entressennois, deux nouveaux programmes immobiliers s'implantent sur le hameau.

Jeudi 14 juin 2018, le maire d'Istres François Bernardini, accompagné de Céline Tramontin, Adjoint de quartier d'Entressen, déléguée à l'agriculture, Bernard Oliver, président de Famille & Provence et Grégoire Charpentier, directeur général de Famille & Provence ont posé la première pierre de la résidence "Le Clos de l'Âne Blanc" située au 54 avenue de la Crau.

Le domaine de Vert-Pré inauguré

Un programme de 47 logements locatifs collectifs allant du T2 au T4 idéalement situé au cœur d'Entressen. Cette résidence à l'architecture raffinée et élégante, située avenue de la Crau sera étendue sur 6700 m² et comprendra également 87 places de stationnement. La résidence « Le Domaine de Vert-Pré » a été inaugurée lundi 9 juillet, en présence du maire François Bernardini et d'élus. Situé à l'entrée Nord du hameau et en bordure de l'avenue de la Crau, à proximité immédiate des commerces. Elle comprend 52 logements dont 34 en location pour tous les budgets et 18 en accession sociale à la propriété réservés au primo-accédants, permettant à de nombreux jeunes couples du village de se loger à proximité de leur famille.

BOULISTES

Après le boulodrome, un club-house flambant neuf



Le maire accompagné des élus, du président de la Boule Sauvage et de la famille de Marcel Josuan

Après la rénovation complète, il y a quelques mois, des 25 terrains de jeu du boulodrome Marcel-Josuan, son "club-house" a été entièrement réaménagé (voir photo ci-dessus). Dans l'optique d'offrir un meilleur confort aux usagers, les travaux ont consisté à la démolition de l'ancien bâtiment et la reconstruction d'un ensemble de type "modulaire", plus grand, de 86 m², comportant un bureau, un espace polyvalent, un office, des sanitaires avec accès PMR et une pergola avec espace de convivialité extérieure.

Coût des travaux : 430 000 € TTC (réalisés avec le soutien financier du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône).

C'est donc à l'occasion du 70^e anniversaire du club "La Boule Sauvage" que le Maire, François Bernardini, a inauguré le nouveau "club-house" du boulodrome le 23 juin dernier. L'occasion de rendre une nouvelle fois hommage à Marcel Josuan, l'un des fondateurs de "La Boule Sauvage", décédé en 2011 à l'âge de 88 ans. "Il avait un visage qui irradiait la bonté,

la confiance et la sympathie. Sa vie fut construite sur beaucoup d'engagements (...). Notre reconnaissance s'illustre ici, en inaugurant ce bâtiment"; a notamment déclaré le Maire.

Quelques mots de Thierry Lourdault, président de "La Boule Sauvage"...

"Nous sommes émerveillés devant ce nouveau bâtiment ! C'est un outil de travail extraordinaire, qui va nous obliger à être encore meilleurs. Il est vrai que l'ancien local, qui fut construit dans les années 80, devenait vraiment insalubre... Alors que "La Boule Sauvage" devient de plus en plus attractive sur le circuit bouliste, il était important d'avoir des locaux dignes de ce nom, pour accueillir dans les meilleures conditions nos adhérents, mais aussi tous les joueurs de plus en plus nombreux à l'organisation de nos concours. Je souhaite que ces derniers investissent et profitent pleinement de cet équipement, mais surtout qu'ils le respectent comme il se doit".

Brèves...

➔ Nouveau : un conseiller funéraire à votre service

Afin d'enrichir l'offre de service public à Entressen, les Pompes Funèbres Municipales (récemment labellisées "NF Service - Services funéraires et organisation d'obsèques" par l'AFNOR) ont ouvert depuis le 4 septembre une permanence, dans un local situé à côté de la mairie annexe (côté parking). Cette dernière est tenue par un conseiller funéraire, chaque premier mardi du mois, de 9h à 12h. La fréquence pourra être étendue selon la demande.

Les habitants du hameau pourront ainsi y trouver tous les renseignements nécessaires à la prévoyance et à l'organisation d'obsèques. De plus, en cas de décès, le rendez-vous avec le conseiller funéraire pourra se tenir dans ce local, afin de faciliter les démarches des familles endeuillées.

➔ Télé alerte

Inscrivez-vous au système immédiat d'alerte et d'information de la population en cas d'événement grave touchant notre commune, qu'il s'agisse d'un accident industriel ou d'un événement naturel majeur, comme l'incendie de l'été 2017.

www.istres.fr/alerte et suivez ensuite les instructions à l'écran.

➔ Inscription en accueil de loisirs

A compter du mois de septembre, l'accueil en centre de loisirs à Entressen, jusqu'ici géré par le Centre Social et d'Animation Pierre Miallet (CSAPM) devient municipal. Ainsi, les inscriptions des enfants (3 à 12 ans) ont lieu dorénavant en mairie annexe. Les enfants seront accueillis, le mercredi, à l'école la Clé des Champs de 7h30 à 18h.

Renseignements et modalités d'inscription auprès de la Mairie annexe
 & 04 13 29 56 50

AGENDA SEPT > DEC

- ▶ **Jeudi 13 septembre à 18h**
Entre Ces Mots et le rendez-vous des Baladins
CHAPELLE D'ENTRESSEN
- ▶ **Vendredi 14 septembre à 19h**
Repas du club taurin
Moules frites : 18 € par personne.
Réservation au 06 08 81 82 57
LA GRANGE
- ▶ **Dimanche 16 septembre à 15h**
Thé dansant avec Patrick David
Entrée 5 €
LA GRANGE
- ▶ **Du 21 au 23 septembre**
Faites du sport
Événement incontournable qui rassemble l'ensemble du monde sportif d'Istres et Entressen
ESPLANADE CHARLES-DE-GAULLE
- ▶ **Samedi 22 septembre à 19h**
Soirée Flamenco
Organisée par l'association Fiesta musica, avec grand repas paëlla : 25 € par personne.
Réservation au 06 63 81 11 62
LA GRANGE
- ▶ **Les 25 septembre, 23 octobre, 21 novembre et 20 décembre de 15h à 19h30**
Dons du sang
SALLE DES MARIAGES
DE L'HÔTEL DE VILLE D'ISTRES.
- ▶ **Mercredi 3 octobre à 15h**
Questions et Bonbons
MÉDIATHÈQUE D'ENTRESSEN
- ▶ **Mercredi 10 octobre**
Fête de la science dans mes médiathèques
MÉDIATHÈQUES D'ISTRES ET D'ENTRESSEN
- ▶ **Mercredi 17 octobre à 15h**
RDV du mercredi :
Kamicontes en couleurs
MÉDIATHÈQUE ENTRESSEN
- ▶ **Samedi 20 octobre à 20h**
Soirée au profit de la lutte contre la maladie de Charcot organisée par l'association Carithon
LA GRANGE
- ▶ **Samedi 17 novembre à 20h**
Soirée Beaujolais organisée par le Comité des Fêtes d'Entressen au profit du Téléthon
LA GRANGE
- Dimanche 25 novembre à 15h**
Loto au profit du Téléthon organisé par l'association Carithon
GYMNASSE D'ENTRESSEN
- ▶ **Vendredi 7 et samedi 8 décembre**
Téléthon à Entressen et Istres avec l'association Carithon
- ▶ **Dimanche 16 décembre**
Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes d'Entressen
PLACE LOU BLAGAÏRE
- ▶ **Mardi 18 décembre à 18h**
Chemin des crèches en présence de la Chor'allezchante
PLACE LOU BLAGAÏRE
- ▶ **Vendredi 21 décembre à 18h**
Soirée calendaire
EGLISE D'ENTRESSEN ET LA MÉRAVIHO
- ▶ **Samedi 22 décembre 17h30**
Soirée spectacle : la véritable histoire du père Noël
LA GRANGE
- ▶ **Dimanche 23 décembre 18h**
Soirée Gospel proposée par le Comité des Fêtes et l'Office de tourisme
LA GRANGE

Aqualud

Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires)

- Lundi > 9h à 11h / 16h30 à 19h
- Mardi > 15h30 à 19h (sauf vacances scolaires fermeture à 18h)
- Mercredi > 14h à 18h
- Jeudi > 9h à 11h / 15h30 à 19h
- Vendredi > 9h à 11h / 15h30 à 19h
- Samedi > 14h à 18h
- Dimanche > 14h à 18h

Directrice de la publication M. Giniès, conseillère municipale, chargée de la communication et du protocole
Directrice de la communication et de la promotion de la ville, directrice de la rédaction des supports édités par la ville d'Istres P. Pietta - **Rédacteur en chef** E. Gavelle - **Journalistes** L. Alverhne, P. Lépicouché, A. Spring - **Photographes** M. Bressy, C. James, P. Lépicouché - **Mise en page** N. Gomar.
Tirage 2 500 exemplaires - **Photogravure et impression** Spirale imprimerie, Istres
Dépôt légal BNF 15 février 2018 - N° ISSN 1245-1479



Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.



Magazine recyclable, participez au tri sélectif !

Pour faciliter les démarches des familles la mairie annexe d'Entressen élargit ses horaires d'accueil du public
Lundi, mercredi & vendredi > de 8h à 12h & de 14h à 17h
Mardi & jeudi > de 8h à 12h & de 13h45 à 17h45
Mairie annexe d'Entressen
Av. de la Crau - 13118 Entressen © 04 13 29 56 50
entressen-info@istres.fr
www.istres.fr



TOUTE L'ACTUALITÉ
www.istres.fr



Espace d'expression du groupe majoritaire et des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale

Le Conseil Constitutionnel prononce l'inéligibilité du conseiller municipal d'opposition Lionel JAREMA.

Connu pour ses sorties théâtrales sur l'exemplarité, l'impartialité et la droiture, lors de ses uniques apparitions dans le paysage istréen, en Conseil Municipal, il est condamné pour non-respect de la loi.

Prétextant une recherche de logement, il a ignoré les obligations régissant les comptes de campagne, attitude désinvolte entraînant le rejet de celui-ci par la Commission Nationale.

*François BERNARDINI
Nous, sommes Istres.*

Paul Mouillard

*Bonne rentrée à tous !
Michel Leban et Robin Prétot*

*Nous vous invitons à lire notre publication d'élus d'opposition sur le « IstresMag ». Vos élus IEAG,
Lionel Jarema et Jean-Paul Carpentier*

*Véronique Iorio - Alain Delyannis
Sylvie Mourot - Jean-Michel Mourot
élus indépendants*

Charles Valentin